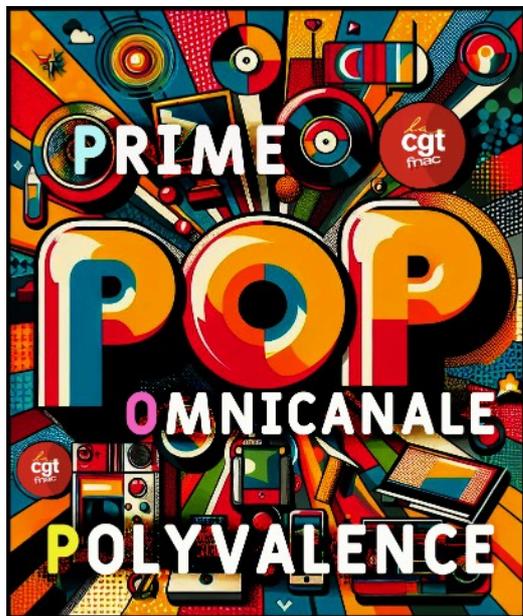


NAO 2024

P.O.P culture pour tous !



Lors de la première réunion des NAO, la CGT a proposé la création d'une Prime Omniscanale et Polyvalence (P.O.P)

Les salariés des magasins, les grands oubliés de l'omniscanale

52 centimes en moyenne par colis délivré. L'omniscanale occupe un poids grandissant dans les tâches quotidiennes des salariés, et la Fnac considère les magasins comme de vulgaires points de retraits sans réelle plus-value. En 2022, les établissements de Relais ont reçu, manipulé et distribué plus de 2 millions de volumes pour Fnac.Com. Avec la loi Darcos, cette tendance prend encore plus d'ampleur. **Fin 2023, le CA du multicanal représente la moitié des ventes en ligne, une répartition équitable entre le site et les magasins améliorerait le résultat de 15 millions et annulerait l'ardoise de 12,4 millions, mise en exergue dans la**

news RH pour justifier la petitesse de l'enveloppe NAO. Tout le travail autour de l'omniscanale n'est pas reconnu à cause d'une décision d'entreprise qui met sciemment les magasins dans la panade.

La dimension multicanale de plus en plus grandissante de notre travail doit être justement rétribuée. De plus, l'avènement du digital a entraîné une certaine porosité entre les métiers, le retrait des achats a transformé presque chaque salarié en logisticien au mépris des fiches de poste.

De la polyvalence à l'œil !

Comme la Fnac cherche toujours et encore plus à gagner en flexibilité, en productivité et en agilité, il est beaucoup question de polyvalence. Le terme poly-activité serait le plus approprié pour définir la multiplication des tâches que doivent absorber les salariés. **L'encaissement vendeur ne s'exerce plus dans les conditions définies par la cour de cassation, c'est-à-dire pour finaliser une vente.** La pression sur le taux d'encaissement et l'incitation à encaisser les produits de n'importe quel univers ont transformé les vendeurs en purs caissiers. Le service client et les produits techniques sont devenus des assureurs. **La poly-activité s'exerce bien au-delà des frontières définies par le contrat de travail de chacun.** Ces changements de métiers ne sont pas pris en compte dans les classifications et les pieds de grille. **Tout ce boulot passe à l'as et n'apparaît pas sur nos fiches de paie.**

Une P.O.P culture à instaurer

La CGT se bat pour la reconnaissance de la polyvalence qui n'a de valeur que si, elle est rémunérée. Sur Fnac Paris, nos collègues touchent une gratification chaque mois. Pourquoi pas sur Relais ?

La CGT Fnac Relais propose une prime mensuelle (5% du salaire minimum de la convention collective nationale -CCN). Pour un II.3, ça représente 94 €